



EBTS Principal Honorary Member
H M King Charles III

BUIS-ET-TOPIAIRES.ORG

L'article 5 de nos statuts stipule que, pour devenir membre de l'Association, il faut être présenté par deux parrains et agréé par le bureau qui statue souverainement sur les demandes

BULLETIN D'ADHESION 2026

Monsieur, Madame, Monsieur et Madame, Melle :

Merci de bien préciser les prénoms

Parrains (si nouveaux membres) :

Adresse :

Tél :

Email : (important)

Adresse du jardin, si différente :

Cotisation EBTS France célibataire 70 € Tarif réservé uniquement aux personnes physiques.

Cotisation Couple 80 €

Cotisation membre étranger (1 personne ou couple) 120 € (EU) – 120 CHF – 120 £ - 150 \$

Cotisation Jeune – de 35 ans (1 personne ou couple) 50 €

Cotisation PRO France - Entreprise et Association 100 € **Indispensable pour pouvoir participer aux WTD**

Cotisation PRO étranger - Entreprise et Association. 120 €

La cotisation PRO permet de figurer sur nos listings professionnels, les inventaires et sur le site Internet buis-et-topiaires.org

Merci de bien préciser votre activité :

Pour les jardins ouverts au public merci de remplir le document pour l'inventaire.

Membre bienfaiteur à partir de 200 €

Entreprise partenaire (2 ans) 1200 € (600 €/an)

Les règlements par chèque à l'ordre d'EBTS France sont à adresser à Pascale Cossart
34 Avenue de l'Atlantique 62520 Le Touquet-Paris-Plage. Références bancaires ci-dessous pour les virements.

Dans ce dernier cas, merci d'envoyer le bulletin d'adhésion au secrétariat par courrier ou e-mail :
cossart.p@orange.fr

FRANCE - ETRANGER

IBAN : FR76 1670 6000 5516 2019 0350 906 - SWIFT : AGRIFRPP867